

le mercredi 8 janvier 2003

10 heures

Prière.

Le président de la Chambre se trouvant empêché, M. Ashfield, vice-président, assume sa suppléance.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture des projets de loi, se forme en Comité des subsides pour continuer l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Transports puis en Comité plénier pour étudier les projets de loi 13, 18 et 19.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur l'Université du Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 25 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 25, *Loi modifiant la Loi sur l'Université du Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 26, *Loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 26 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 26, *Loi sur la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 27 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. J. Dubé prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 12 h 30 et quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 h.

14 h

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, M. J. Dubé prend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, M. Ashfield prend le fauteuil.

L'hon. P. Robichaud invoque le Règlement; il déclare que le député de Shediac—Cap-Pelé pose des questions sans rapport avec les prévisions budgétaires à l'étude.

Le président du comité rappelle aux parlementaires que, traditionnellement, ils ont toute latitude pour poser des questions pendant l'étude du budget principal et que la façon de répondre est laissée à l'appréciation des ministres. Il demande que les parlementaires limitent les questions aux prévisions budgétaires à l'étude et évitent de se répéter.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre. Le président du comité, M. Bernard, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL  
COMpte ORDINAIRE  
2003-2004

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
Administration .....	20 740 000
Élaboration des politiques et relations intergouvernementales .....	2 958 000
Entretien .....	56 530 000
Entretien pendant l'hiver .....	51 833 000
Construction des ponts et des routes .....	4 603 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick .....	9 966 000
Répartition de la feuille de paye .....	0
Moins : crédits législatifs .....	9 366 000
Votés .....	137 264 000
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	
Ponts permanents .....	24 300 000
Routes permanentes .....	65 700 000
Programme sur l'amélioration des routes Canada— Nouveau-Brunswick .....	72 000 000
Programme stratégique d'infrastructure routière Canada—Nouveau-Brunswick .....	9 000 000
Programme pour l'infrastructure stratégique Canada—Nouveau-Brunswick (route 2) .....	25 000 000

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX  
2003-2004

<b>AVANCES DE PETITE CAISSE</b>	
Transports .....	50 000
<b>STOCKS</b>	
Transports .....	19 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 heures.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de l'ombudsman pour 2001-2002	(20 décembre 2002);
documents demandés dans l'avis de motion 56	(20 décembre 2002);
documents demandés dans l'avis de motion 69	(7 janvier 2003).